



Cahier des charges des protocoles

Les protocoles, fidèles à la méthode Caycédienne, ne doivent pas être emprunts d'un courant spécifique.

Ils intègrent :

- La loi de la vivance phronique et celle de l'entraînement.
- Les principes d'intégration du schéma corporel, d'action positive et de réalité objective.

Contenu des protocoles (5 séances minimum) :

- Anamnèse : libre et enrichie d'une grille d'évaluation spécifique à la commission où elle s'inscrit.
- Relaxation dynamique : pratiquée à chaque séance, elle peut intégrer l'ensemble des degrés.
- Sophronisation : intégrée à la séance au libre choix du sophrologue.
- Phénodescription : libre et enrichie d'un questionnaire d'évaluation en fin de protocole.

Ces préconisations sont à adapter au travail de chaque commission.
Responsable de celles-ci, l'observatoire a pour mission d'accompagner le travail d'élaboration des protocoles et de valider leur application.